



lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 85 - décembre 2025

Le groupe
communiste et
Républicain
vous
souhaite une
bonne année
2026,
solidaire et fraternelle.



Solidarité, transition, résistance

Ce débat d'orientation budgétaire 2026 s'inscrit dans un contexte national marqué par l'instabilité législative, la pression sur les finances locales et l'explosion des dépenses militaires (+7 milliards en 2026, pour un budget dépassant bientôt les 100 milliards, soit plus que l'Éducation nationale). Pendant ce temps, l'État réduit ses dotations aux collectivités de 8 milliards en 2026, après 5 milliards en 2025, et fragilise le logement social, le secteur associatif (100 000 emplois menacés), la santé, l'école.

Face à cette régression sociale (mal-logement, précarité, bas salaires, déserts médicaux), Vénissieux résiste. Notre ville reste un amortisseur social, défendant l'accès à des services publics de qualité, la transition écologique et la justice sociale.

Notre budget 2026 incarne ces valeurs : solidarité, transition, résistance.

Ce budget est celui d'un mandat tenu : nous avons résisté aux crises (santé, énergie, inflation), organisé la solidarité, et battu des records d'investissement. Aujourd'hui encore, nous accompagnons les familles touchées par les régularisations de charges énergétiques.

Face à la montée de l'extrême droite et à la division qu'elle cherche à semer, nous appelons à l'unité populaire. Les services publics, l'éducation, la culture, l'environnement ne sont pas des variables d'ajustement, mais les piliers d'une société plus juste.

Le groupe communiste soutient cette orientation budgétaire et propose un vœu pour interpeller l'État : la justice sociale et la transition écologique doivent primer sur l'économie de guerre.

Pierre-Alain Millet - adjoint au maire

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Depuis la dissolution chaotique de l'Assemblée nationale, ce sont les collectivités territoriales qui maintiennent le pays à flot. Face à l'instabilité ministérielle (cinq ministres de l'Éducation en 2024 !), à la hausse du coût de la vie, aux difficultés d'accès au logement et aux soins, les communes, bien que sanctionnées et isolées, assurent l'essentiel.

À Vénissieux, le budget 2026 est construit dans un contexte d'incertitudes répétées. Le gouvernement exige un effort de 4,6 milliards d'euros aux collectivités : gel de la DGF, fusion des dotations d'investissement, baisse du Fonds vert, et doublement du prélèvement Dilico (jusqu'à 2 % des recettes de fonctionnement). Résultat : selon l'AMF, 5 100 communes ont vu leur épargne nette basculer dans le rouge en 2024. Si cette politique se poursuit, l'épargne brute chutera de 7,8 % pour les communes et de 10 % pour les intercommunalités, alourdissant la dette et asphyxiant les investissements.

Les collectivités ne sont pas responsables de la dette contrairement à l'État qui a multiplié la sienne par 2,5 en 30 ans. Les politiques d'austérité n'ont jamais redressé les finances publiques, elles ont seulement affaibli les services de proximité.

Le budget 2026 de Vénissieux reste fidèle à ses priorités :

- Protéger le pouvoir d'achat : pas de hausse des taux de fiscalité locale depuis 2016, gel des tarifs municipaux (restauration scolaire, enfance), maintien des subventions aux associations (4,9 M€).

- Poursuivre la transition écologique et sociale : 120 M€ d'investissements sur le mandat (centre aquatique Auguste-Delaune, Maison des Mémoires, rénovation des écoles, 100 % LED, espaces de fraîcheur...).

Les associations, en première ligne, subissent de plein fouet l'austérité : 69 % ont des fonds propres fragiles, 39 % prévoient des licenciements, 28 % réduisent leurs actions. La pétition « Sauver les associations » appelle à un sursaut collectif.

À Vénissieux, les crises s'accumulent (alimentation, énergie, logement, santé). La Ville répond par des aides (300 €/ménage pour les soins, mutuelle municipale) sans sacrifier l'investissement.

Les communes et les services publics sont les derniers amortisseurs de justice sociale. Malgré l'attente d'un « grand acte de décentralisation » annoncé par Sébastien Lecornu, leur rôle doit rester central dans le pacte républicain.

Michèle Picard - maire



RESPONSABILISER LES ADOS



Dans le cadre du plan « Bien vivre en tranquillité » et de la Cité éducative, en partenariat avec l'Éducation nationale, nous étendons le dispositif des mesures de responsabilisation à tous les collèges et lycées de Vénissieux, après une expérimentation réussie au collège Éluard.

Ces mesures, au-delà de la prévention des exclusions, sont un levier de remobilisation : elles offrent un accompagnement individualisé pour redonner du sens à la scolarité, restaurer l'estime de soi et prévenir le décrochage, dont les conséquences (précarité, difficultés d'insertion) sont bien connues.

Face à la fragilité des parcours scolaires à Vénissieux (Indice de Position Sociale inférieur à la moyenne nationale, manque de moyens de l'Éducation nationale), les établissements (lycées Jacques-Brel et Sembat/Seguin, collèges Aragon, Éluard, Michelet) ont exprimé le besoin de renforcer leur collaboration avec la Ville pour accueillir ces élèves dans les services municipaux ou chez des partenaires éducatifs.

Le bilan du premier semestre 2025 est positif: L'action permet de développer une approche plus éducative, avec un lien clair entre transgression et mesure, de simplifier les procédures, et d'intégrer ces mesures dans une offre globale (éviter l'exclusion, travailler la responsabilisation des ados, etc.).

L'action a deux axes de travail :

1. Une convention cadre Ville-Éducation nationale pour organiser l'accueil des élèves dans les équipements municipaux, avec un contrat d'engagement et de suivi par établissement.
2. Le recensement de lieux d'accueil (BIJ, centres sociaux, serres municipales, etc.) pour diversifier les activités et renforcer l'accompagnement éducatif.

Les mesures proposées sont adaptées à l'âge, à la transgression et au profil de l'élève. Elles peuvent être la participation à des actions collectives (réparation de mobilier urbain, organisation d'événements publics), la sensibilisation avec les Ateliers Santé Ville, etc.

Parce que nous croyons en notre jeunesse, nous renforçons ce partenariat avec l'Éducation nationale, les services municipaux et tous les acteurs éducatifs pour construire un avenir meilleur, solidaire et inclusif.

Véronique Forestier - adjointe au maire

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

La Ville de Vénissieux réaffirme son soutien aux associations, piliers du vivre-ensemble. La Maison des associations et le centre Boris-Vian symbolisent cette vitalité, fruit de choix politiques forts.

Le PLF 2026 aggrave le désengagement de l'État : le budget jeunesse et vie associative chute de 26 % (de 848 à 627 M€), l'économie sociale et solidaire perd plus de la moitié de ses crédits (de 26,7 à 12,3 M€). À Vénissieux, cela signifie moins de colos apprenantes, moins d'accompagnement des jeunes, alors que les besoins explosent.

Le gouvernement propose en réponse une hausse des réductions d'impôt sur les dons privés, une illusion : le mécénat ne financera jamais les ateliers de quartier, l'accompagnement scolaire ou l'éducation populaire.

Face à cette austérité, les associations se mobilisent comme jamais. Les grands réseaux (Le Mouvement Associatif, Ligue de l'enseignement, etc.) alertent ensemble : ces coupes menacent la cohésion sociale et le quotidien des habitants.

Vénissieux résiste : malgré les baisses de dotations, la Ville maintient ses subventions aux associations, protégeant ainsi l'accès à la culture, au sport, à l'éducation. Mais cette résistance a des limites : quand l'État retire 1 milliard au secteur associatif, ce sont les familles populaires qui paient le prix.

On ne peut pas demander aux villes de réparer seules les dégâts des décisions nationales.

On ne peut pas parler d'égalité en affaiblissant ceux qui la font vivre.

Sophia Brikh - adjointe au maire



ÉGALITÉ FEMME HOMME

Vénissieux progresse en matière d'égalité professionnelle. Les écarts de rémunération se réduisent, mais persistent, notamment chez les contractuels : les femmes, majoritaires dans le social et le médico-social (catégorie C), sont moins présentes dans les filières techniques (catégories A/B) et moins nombreuses à bénéficier d'heures supplémentaires (33 % contre 67 % pour les hommes). La sous-rémunération des métiers féminisés (crèches, petite enfance) n'est plus acceptable et aggrave les difficultés de recrutement.

La mixité reste un défi : 67 % des agents sont des femmes, mais les filières technique et police municipale restent très masculines. Agir en amont, dès l'école, est crucial : des actions sont menées dans les collèges (Elsa Triolet, Jules Michelet) pour promouvoir les filières scientifiques auprès des filles et briser les stéréotypes.

L'égalité femmes-hommes irrigue désormais toutes les politiques publiques à Vénissieux. La Ville agit sur plusieurs fronts :

- Lutte contre les violences : convention d'hébergement d'urgence pour l'éloignement des victimes et accompagnement juridique et social avec Viffil-SOS Femmes, Saint-Fons et Corbas.
- Santé : collecte de protections périodiques, prévention des cancers féminins, intégration de la santé des femmes dans le Forum « Rendez-vous avec ma santé ».
- Éducation et jeunesse : actions pédagogiques dans les EPJ, le conseil municipal d'enfants et les collèges pour l'égalité filles-garçons.
- Culture et sport : promotion de la place des femmes dans les équipements culturels et la pratique sportive.

À la Métropole, en tant que vice-présidente à la Lutte contre les discriminations, je porte un second plan 2024-2026 (62 actions) pour ancrer une culture commune de l'égalité. Les progrès sont lents, mais l'engagement de tous est indispensable.

Michèle Picard - maire



SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE

La petite enfance, compétence municipale, révèle une inégalité territoriale : les villes riches recrutent, ont des locaux et attirent des professionnels, tandis que les autres subissent la crise de la filière.

Beaucoup se tournent vers le privé lucratif, qui ne garantit ni équité ni qualité de service public. Heureusement, le secteur associatif gère 40% des places, mais il souffre aussi de la crise des recrutements. Les syndicats alertent sur des mesures urgentes, à commencer par la revalorisation des salaires.

Les fonctionnaires territoriaux paient le prix fort : en quinze ans, le point d'indice n'a augmenté que de 28 centimes (contre +3,02 € pour le SMIC), avec seulement quatre revalorisations depuis 2010. Gel reconduit en 2026, la perte de pouvoir d'achat dépasse 17 %. Résultat : des salaires trop bas, des métiers peu attractifs, et un service public de qualité menacé.

La loi NORMA aggrave la situation :

- Surnombre autorisé (+15 % de capacité d'accueil).
- Ratio d'encadrement dégradé (qualifiés/non-qualifiés calculé à l'année, pas en permanence).
- Espaces réduits (5,5 m²/enfant contre 7 m² avant).

Une vision quantitative, loin de l'intérêt de l'enfant.

Nous défendons l'inverse : égalité, qualité, professionnels formés et en nombre, dans des locaux adaptés, portés par le public et l'associatif non lucratif. Les associations jouent un rôle clé : il est crucial de les soutenir pour garantir un vrai service public de la petite enfance.

Aurélien Scandolara - adjoint au maire

FABLAB

Le Fablab de Vénissieux transforme la curiosité des jeunes en fidélité et visibilité. Membre du Réseau Français des Fablabs, il favorise les échanges, la co-construction de projets et l'accès aux savoirs techniques. Grâce à des équipements de pointe (imprimantes 3D, découpe laser...), les jeunes apprennent par la pratique, de l'idée à la réalisation. Ouvert librement (mardis 14h-16h30, vendredis 16h30-19h) et accessible dès 8 ans, il propose des tarifs très attractifs (gratuit pour les 8-25 ans, séances à partir de 1 €). Depuis son ouverture le 18 octobre, il a déjà accueilli plus de 200 jeunes de plusieurs quartiers et collèges. Intégré à l'équipement polyvalent Annie-Steiner (Fablab, EPJ, bibliothèque), il renforce le lien social et confirme son attractivité, avec plus de 150 inscriptions à la bibliothèque et une fréquentation quotidienne soutenue.

Michèle Picard - maire

DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Cette année, nous inaugurons une nouvelle présentation du rapport développement durable qui situe nos actions dans ce qu'on appelle les limites planétaires, pour faire le lien entre notre action concrète, locale et les enjeux globaux du développement durable.

On sait que si on dépasse ces limites, les scientifiques ne peuvent prédire jusqu'où ça peut dériver. Et malheureusement, 7 des 9 limites sont déjà dépassées.

Mais dans le monde, le climat compte beaucoup moins que les guerres. Lors de la dernière COP30 au Brésil, on discutait de 300 milliards par an pour le climat. En 2024, les dépenses militaires mondiales étaient de 2800 milliards... Voilà la vérité sur les priorités des dirigeants du monde...

Certains indicateurs de notre rapport sont situés par rapport à ces limites. Sur le changement climatique, nous avons 45 jours de plus avec une température de journée supérieure à 25°C, sur le cycle de l'azote, nous avons 169 hectares verts en 0 pesticides, notre consommation d'eau douce des bâtiments a diminué de 25%, le nombre de jours dépassant le seuil de vigilance de qualité de l'air était supérieur à 10 en 2024...

Voici quelques exemples de nos engagements regroupés en 15 objectifs.

- La consommation d'électricité de l'éclairage public est de 53kWh en 2024 pour un objectif à 50kWh. 48 % des luminaires sont en LED. Nous tenons la trajectoire pour 100 % en 2027.



ECHOS

Monsieur Pillet, élu de droite au conseil municipal, semble soudainement prendre conscience de l'état de dégradation du logement social, alors que cette situation résulte de décennies de politiques libérales menées par une majorité nationale clairement ancrée à droite.

Oui Monsieur Pillet, l'État, dirigé par vos alliés politiques, a asphyxié les bailleurs sociaux, réduisant leurs moyens d'action et aggravant la crise du logement. Les gouvernements successifs de droite portent une responsabilité directe dans cette dégradation, en privilégiant la logique de marché au détriment d'une véritable politique publique du logement.

Il est temps de rompre avec ces choix idéologiques et de redonner aux acteurs du logement social les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des ménages. La relance d'une politique publique ambitieuse et solidaire est indispensable pour inverser la tendance et garantir à tous un accès à un logement décent.

- La part des énergies renouvelables pour le chauffage atteint 43,70 % pour un objectif à 38 %, c'est très positif, et nous travaillons avec la métropole pour aller vers les 80 %.

- Seuls 31% des Vénissians font leur déplacement quotidien en voiture. Nous avons 15% du linéaire en voie apaisée, avec une transformation qualitative très importante avec les voies lyonnaises.

- Nous poursuivons les îlots de fraîcheur, avec l'inauguration de la célèbre aire aqualudique du boulevard Coblot, la poursuite de la désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école et de l'espace public, le rafraîchissement dans les bâtiments scolaires avec les brasseurs d'air ou les brumisateurs.

Sans oublier la biodiversité, la gestion de la ressource en eau, la sensibilisation citoyenne, dans les écoles, 104 classes d'environnement, 100 % des enfants sensibilisés dans une action environnementale, 33 % de bio dans les repas des cantines, le développement du handisport, le plateau fertile, la gestion des déchets où il reste beaucoup à faire, dans la ville, c'est un point faible, sans oublier la stratégie numérique responsable, l'accueil en santé mentale...

La liste complète des engagements et des résultats est à la disposition de toutes et tous !

Pierre-Alain Millet - adjoint au maire



La majorité municipale a porté un vœu présenté par Pierre-Alain Millet, président du groupe communiste et républicain, lors du conseil municipal du 8 décembre.

Intitulé « Pour la défense des communes et des services publics face à la fuite en avant de l'État dans l'économie de guerre », ce vœu a rassemblé l'ensemble des groupes politiques de gauche : communistes, écologistes, socialistes, France Insoumise et Réponses nouvelles.